

Conseil Municipal du	24 juin 2019	à	18h00
N°ordre	57	Titre	Participation de la Ville de Poitiers aux dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association - versement complémentaire pour l'année 2019
N° identifiant	2019-0171		
Rapporteur(s)	Mme Laurence VALLOIS-ROUET		
Date de la convocation	28/05/2019		
Président de séance	Mme Laurence VALLOIS-ROUET	PJ.	
Secrétaire(s) de séance	François BLANCHARD et Diane GUÉRINEAU		
Membres en exercice	53		
Quorum			
Présents	44	M. Alain CLAEYS - <b>Maire</b>  M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Régine FAGET-LAPRIE - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Christian PETIT - Mme Patricia PERSICO - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - Mme Laurence VALLOIS-ROUET - M. François BLANCHARD <b>Adjoints</b> M. Jules AIMÉ - Mme Martine APERCÉ - M. Jacques ARFEUILLERE - Mme Clotilde BALLON - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Nicole BORDES - M. Frédéric BOUCHAREB - Mme Coralie BREUILLÉ - Mme Christine BURGÈRES - M. Patrick CORONAS - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Anne GÉRARD - Mme Diane GUÉRINEAU - Mme Michèle HENRI - M. Daniel HOFNUNG - M. Yves JEAN - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - Mme Manon LABAYE - M. Laurent LUCAUD - Mme Francette MORCEAU - Mme Marie-Dolorès PROST - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - Mme Eliane ROUSSEAU - Mme Peggy TOMASINI - M. Alain VERDIN <b>Conseillers municipaux</b>	
Absents	5	M. Aurélien TRICOT <b>Adjoint</b> Mme Aïcha HOUSSEIN - M. Jean-José MASSOL - M. Philippe PALISSE - M. Jean-Baptiste RICCO <b>Conseillers municipaux</b>	
Mandats	4	Mandants Mme Michèle FAURY-CHARTIER M. Sylvain POTHIER-LEROUX Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT M. Édouard ROBLOT	Mandataires Mme Francette MORCEAU Mme Martine APERCÉ M. Patrick CORONAS Mme Jacqueline DAIGRE

Observations	<p>L'ordre de passage des délibérations est le suivant : la 1, la 8, la 9, de la 2 à la 7, de la 10 à la 20, la 78, de la 21 à la 40, la 73, de la 41 à la 61, de la 63 à la 65, la 79, la 62, de la 66 à la 72, de la 74 à la 77.</p> <p>- Retour de M. François BLANCHARD.</p> <p>- Sont sorties Mmes Clotilde BALLON et Peggy TOMASINI.</p> <p>- Sortie de M. Alain CLAEYS. Mme Laurence VALLOIS-ROUET assure la Présidence.</p> <p>- Ne prend pas part au vote M. Michel BERTHIER au titre de sa représentation au Conseil de l'école primaire privée Saint-Hilaire.</p>
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	2- Commission du Bien vivre ensemble et de la vie dans les quartiers
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Education - Vie de la cité Direction Education - Egalité des chances
------------------	--

L'article R442-44 du Code de l'éducation prévoit que « les communes de résidence sont tenues d'assumer pour les élèves domiciliés sur leur territoire et dans les mêmes conditions que pour les classes élémentaires publiques, les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat, sous réserve des charges afférentes aux personnels enseignants rémunérés directement par l'État ».

Dans sa séance du 1<sup>er</sup> avril 2019, le conseil municipal a proposé de participer à hauteur de 600 € par élève pour l'ensemble des écoles élémentaires sous contrat d'association pour l'année 2019. La délibération n°2019-0079 prévoit le versement d'un montant total de 250 800 € pour un effectif global de 418 enfants de Poitiers scolarisés dans les écoles privées sous contrat de la ville (chiffre arrêté au 31 janvier 2019).

L'école primaire privée Saint-Hilaire a produit des justificatifs de domicile en bonne et due forme complémentaires pour justifier de 37 enfants de plus dans ses effectifs au 31 janvier 2019.

**Après examen de ce dossier, il vous est proposé :**

- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce versement**
- **de procéder exceptionnellement à un versement complémentaire de 22 200 € pour cette école sous contrat**
- **d'imputer la dépense à l'article 6558 du budget Principal.**

POUR	31	
CONTRE	11	M. Jacques ARFEUILLÈRE, Mme Coralie BREUILLÉ, Mme Christine BURGÈRES, M. Patrick CORONAS, Mme Christiane FRAYSSE, Mme Marie-Madeleine JOUBERT, Mme Manon LABAYE, M. Laurent LUCAUD, Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT, Mme Nathalie RIMBAULT-RAITIÈRE, Mme Eliane ROUSSEAU.
Abstention	2	M. Yves JEAN, Mme Marie-Thérèse PINTUREAU
Ne prend pas part au vote	4	Mme Clotilde BALLON, M. Michel BERTHIER, M. Alain CLAEYS, Mme Peggy TOMASINI

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE
Adopté

Affichée le	1 juillet 2019
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	1 juillet 2019
Identifiant de télétransmission	086-218601946-20190624-111326-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	7.5
Nomenclature Préfecture	Subventions